



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Projet de coopération interterritoriale « Participation des habitants à l'aménagement durable de leur territoire »
Nom du Porteur de projet	PETR Forêt d'Orléans – Loire – Sologne (structure coordinatrice du projet de coopération)
Structure Juridique du Porteur de projet	Syndicat mixte
Nom du GAL	GAL Forêt d'Orléans – Loire – Sologne

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics <i>(thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs)</i>	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts <i>(thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive <i>(thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme)</i>	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique <i>(thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique)</i>	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique <i>(thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court)</i>	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	129 382,42 € (projet global de coopération)
Montant FEADER	46 560,09 € (projet global de coopération)
Nom des cofinanceurs	Région Centre-Val de Loire

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Impliquer habitants et élus dans l'aménagement de leur territoire, là est tout l'enjeu de ce projet de coopération, réalisé en 2016-2018.

A l'origine du projet, se trouvent deux GAL/PETR, voisins, et impliqués dans une démarche commune SCOT.

Les partenaires souhaitent prolonger cette démarche en sensibilisant, formant et communiquant sur les questions d'urbanisme, d'aménagement durable et de paysage. Il s'agit d'aller plus loin qu'un document réglementaire SCOT en proposant aux acteurs des territoires des outils et des espaces d'échanges et de réflexions.

Dans cette optique, des partenariats se sont mis en place avec des professionnels de l'architecture et de l'urbanisme, des designers, des élus et techniciens de collectivités, des habitants.

Les actions développées sont variées et touchent un large public : formation d'ambassadeurs, forums, plateforme collaborative, ateliers-recherche, vidéos de capitalisation et de restitution.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Les PETR Forêt d'Orléans - Loire – Sologne, Pays Loire Beauce et la communauté de communes des Portes de Sologne recouvrent un territoire ceinturant la métropole d'Orléans, avec pour point commun la Loire.

Depuis 2012, une démarche inter-territoires a permis de mettre en œuvre en parallèle 3 SCOT distincts, avec des orientations communes.

Dans ce cadre, les trois structures, en lien avec le CAUE du Loiret, l'ESAD (Ecole Supérieure d'Art et de Design) d'Orléans et d'autres acteurs territoriaux ont développé en 2016-2018 un projet de coopération pour sensibiliser les habitants et élus du territoire aux problématiques d'aménagement et de paysage.

Les objectifs de ce projet sont multiples : associer les habitants à la nouvelle organisation du territoire, sensibiliser et former les acteurs locaux aux problématiques, mettre en réseau les réflexions et les ressources, produire des supports de valorisation.

La réalisation du projet s'articule en cinq actions :

1- Formation d'habitants du territoire en ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage (CAUE)

2- Mise en place d'ateliers recherche-crédation autour des friches industrielles et agricoles, afin de construire des dispositifs in situ, à l'aide des étudiants de l'ESAD

3- Organisation de forums de l'architecture et du paysage sur la problématique de la densification des bourgs et petites villes (CAUE)

4- Création et animation d'une plateforme collaborative S-PASS « les villages dans leurs paysages » (CAUE)

5- Coordination et communication de l'initiative, avec en particulier la réalisation de films sur les témoignages des participants et des élus des territoires (PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne)

Ce projet est un projet de coopération LEADER entre les GAL Forêt d'Orléans - Loire - Sologne et Loire Beauce. Il s'est mis en place dès la sélection des territoires LEADER. Plusieurs membres des Comités de Programmation ont été impliqués dans le projet, en particulier en qualité d'ambassadeurs.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Les deux GAL impliqués dans le projet de coopération présentent des similitudes : proximité de la métropole d'Orléans, dynamique démographique avec l'arrivée d'une population jeune, cadre de vie de qualité avec un patrimoine naturel et culturel varié.

L'enjeu est de maîtriser le développement de l'urbanisme tout en dynamisant et confortant l'identité rurale des territoires.

Dans ce contexte, et dans le prolongement des démarches SCOT engagées, le développement d'actions de sensibilisation, de formation et de communication sur les nouvelles formes d'urbanisme ont été identifiées, dès la candidature au programme LEADER, comme des actions de coopération à part entière.

Le cœur du projet de coopération réside dans la participation des habitants et des élus dans la lecture, la construction et l'avenir de leur territoire.

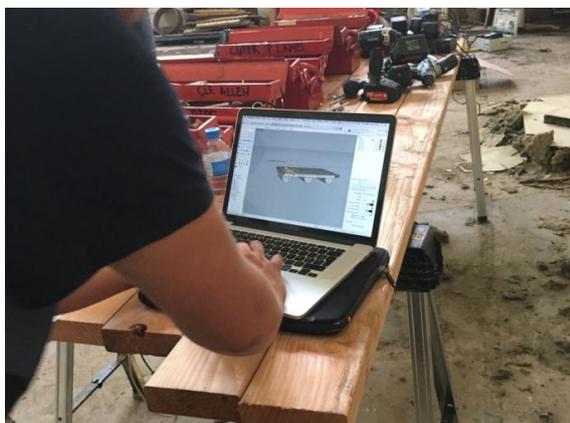
Le projet repose sur un large partenariat, diversifié et inédit sur le territoire, débouchant sur des actions mutualisées.

Les actions sont complémentaires et innovantes soit dans leur nature soit dans leur mise en œuvre.

Pour garantir des actions homogènes et transversales, une coordination et une communication dédiées ont été mises en place dès le lancement du projet.

Une attention particulière a été portée sur la capitalisation du projet avec la réalisation de vidéos et de supports consultables en ligne.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET



Vidéos réalisées :

<https://www.les-villages-dans-leurs-paysages.eu/fr/portail/62/actualite/27781/films-documentaires-realises-par-cent-soleils-1.html>

Association LEADER France
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage